



Licence Lettres

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Lettres. 2011, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02036453

HAL Id: hceres-02036453

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036453>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : NICE

Établissement : Université de Nice Sophia Antipolis

Demande n° S3LI120000981

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : Lettres

Présentation de la mention

La mention Lettres est issue de la fusion sur les trois ans de la licence, des parcours de Lettres modernes, Lettres classiques et Littérature comparée. Suivant les directives, la formation aux métiers de l'enseignement est renvoyée en master. Une 3^{ème} année Métiers de l'enseignement du premier degré / Concours administratifs est maintenue afin d'offrir aux étudiants une possibilité de professionnalisation sur un parcours court. La licence vise explicitement à doter l'étudiant, d'une part d'une large culture générale humaniste, ouverte sur les arts ou sur les domaines inclus dans les parcours doubles, qui contribuent à l'intérêt de la mention, et d'autre part d'acquis méthodologiques dans le traitement de l'information, la qualité de rédaction, l'ordonnance de la pensée, etc. L'équipe, soucieuse d'évoluer dans le sens d'une professionnalisation de la licence tout en reconnaissant que les étudiants sont encore largement orientés vers les métiers de l'enseignement, prévoit cependant un socle généraliste solide, susceptible de faciliter des réorientations.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	91
Nombre d'inscrits en L2	43
Nombre d'inscrits en L3	60
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	2 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	2 %
% d'abandon en L1	40,7 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	68,3 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation d'une mention Lettres à partir de trois anciennes mentions semble avoir été réalisée avec succès, en densifiant la traditionnelle filière de Lettres modernes, tout en maintenant et en généralisant un enseignement de lettres classiques et de linguistique, regroupant ainsi les spécialités qui correspondent aux trois grandes agrégations littéraires. Ce regroupement a permis de créer une importante équipe pédagogique, dont l'effectif démontre le



soutien de l'Université à une filière qui a su évoluer. L'équipe pédagogique, visiblement soucieuse d'assurer un encadrement solide, a su aussi créer des parcours doubles à vocation professionnalisante très novateurs, dont les résultats devront être suivis de près. Pour autant, la licence reste encore très fortement orientée vers les métiers de l'enseignement, qui ne peuvent être considérés comme débouché unique, malgré de bons résultats au concours, lesquels ne concernent qu'un nombre réduit d'étudiants. Le projet de construire une véritable semestrialisation, réduisant le temps nécessaire à rattraper des échecs ponctuels, entre parfaitement dans la ligne de la déclaration de Bologne. Face à cette grande réactivité aux évolutions de la société et des recrutements d'étudiants, qui témoigne d'un pilotage très volontaire, on est surpris de constater que le dossier donne une impression de manque de coordination de l'équipe pédagogique. On regrette aussi que l'évolution de la licence n'ait pas conduit à plus d'interventions des professionnels du livre, de la culture, des musées ou des arts vivants, ou, d'une manière plus générale, issus de métiers autres que l'enseignement. Une amélioration des procédures de suivi des étudiants permettrait sans doute de faciliter les choix stratégiques de l'équipe.

- Points forts :
 - La réunion des trois anciens parcours permet d'assurer une très bonne formation de culture générale littéraire.
 - Une approche très ouverte des lettres, incluant l'étude de plusieurs médias (cinéma, par exemple).
 - Un parcours Lettres - Sciences de gestion original et intéressant.
 - Le projet de créer une véritable semestrialisation, permettant aux étudiants ayant échoué à un semestre impair de suivre le même enseignement sur le semestre suivant.
 - Un effectif enseignant important, facilitant un suivi plus personnalisé des étudiants en difficulté ou en intégration.
 - De bons résultats aux concours du second degré.

- Points faibles :
 - Une filière un peu tubulaire.
 - Des faiblesses dans le suivi des étudiants et l'orientation active.
 - Un manque de coordination globale, qui se sent dans la forme des tableaux livrés.
 - Pas d'intervenants extérieurs représentant le monde professionnel hors enseignement.
 - Très peu de réorientation positive : l'attractivité pourrait être renforcée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de mettre en place un véritable système d'évaluation par les étudiants, de manière à orienter l'évolution des filières.

Il conviendrait de contribuer à ouvrir la licence de Lettres sur le monde professionnel dans tous les parcours, à travers des échanges, avec des filières qui comprennent de nombreux intervenants extérieurs au sein de la même UFR.

La mise en place d'un processus d'orientation dynamique permettrait sans doute de réduire le taux d'abandon en L1, habituel en SH, mais néanmoins très élevé.

Il serait souhaitable d'envisager une meilleure coordination entre l'Université, l'UFR et les responsables de filières en matière de données statistiques et de leur utilisation en vue de faire évoluer les licences.